Paru dans *Junge Freiheit*

Le « non » irlandais

En 1987, un citoyen irlandais nommé Raymond Crotty avait fait valoir devant la Cour suprême de son pays qu'étant donné que toute modification des traités européens exigeait un amendement à la Constitution irlandaise, et que tout amendement à cette Constitution devait être approuvé par référendum, il en résultait nécessairement que tout changement d'un traité européen devait être lui aussi être approuvé par référendum. La Cour suprême lui avait donné raison. C'est donc grâce à Raymond Crotty que les Irlandais ont pu, le 12 juin, se prononcer sur le traité de Lisbonne. Avec le résultat que l'on connaît : 53,8 % pour le « non ».

L'histoire retiendra donc que le seul peuple qui a pu s'exprimer directement sur le traité de Lisbonne a dit « non ». Mais elle retiendra surtout que les autres peuples s'en sont vu dénier la possibilité, alors que les sondages ont révélé que 75 % des Européens auraient voulu pouvoir le faire.

Les causes du refus que les Irlandais ont opposé à un texte jugé « incompréhensible » sont évidemment multiples. Les préoccupations liées à l'immigration ont joué un rôle, tout comme celles concernant l'agriculture, le chômage ou l'avenir des services publics. Les Irlandais tiennent en outre beaucoup à la neutralité de leur pays, effective depuis la proclamation de la République en 1937 (ils ne sont pas membres de l'OTAN) et craignent une obligation d'augmenter les dépenses militaires dans le cadre européen et de participer éventuellement à des guerres lointaines, comme celle qui se déroule aujourd'hui en Afghanistan. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, afin de ne pas conforter les Irlandais dans leurs craintes, le Livre blanc sur la défense et la sécurité définissant les grandes orientations stratégiques de la France pour les quinze prochaines années n'a pas été rendu public avant le 12 juin !

« C'est une immense déception », a déclaré le *Taoiseach* (Premier ministre) irlandais Brian Cowen, qui n'en a pas moins reconnu que « le peuple s'est prononcé ». « Les peuples refusent de se laisser dissoudre dans une Europe à la fois technocratique et antisociale », a constaté, plus réaliste, l'ancien ministre français de la Défense Jean-Pierre Chevènement.

Que va-t-il se passer maintenant ? Nous l'avons déjà dit (*JF*, 6 juin) : tout va être fait pour ne pas tenir compte du vote des Irlandais, dont on assure déjà un peu partout qu'il n'est pas un obstacle « insurmontable ». Au Parlement européen, dès février dernier, 499 députés avaient déjà voté contre une motion promettant simplement de tenir compte du référendum irlandais !

Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, dans une déclaration conjointe, ont donc tout naturellement appelé à poursuivre le processus de ratification. On leur dit d'arrêter, donc ils continuent ! Simultanément, certains pensent déjà à négocier avec l'Irlande des dérogations (*opt-out*) sur certains points – comme on l'avait fait avec le Danemark lorsque celui-ci avait en 1992 rejeté le traité de Maestricht – avec l'intention avouée de faire repasser les Irlandais aux urnes sur la base d'un texte « aménagé ». Mais qui garantit que les Irlandais accepteront de revoter et, s'ils le font, qu'ils modifieront leur vote comme ils l'avaient fait en octobre 2002 à propos du traité de Nice ? Que se passerait-il s'ils disaient à nouveau « non » ?

Dans l'immédiat, il est clair que l'Union européenne se trouvé en réalité confrontée à une nouvelle crise de grande ampleur, et que celle-ci va peser lourdement sur la présidence française, qui doit entrer en vigueur le 1er juillet et apparaît d'ores et déjà comme la première victime du vote irlandais. Le Luxembourg a été le premier à dire que le traité de Lisbonne ne pourra pas entrer en vigueur au 1er janvier prochain. La République tchèque, présidée par l'eurosceptique Vaclav Klaus, pense même qu'il est mort-né.

Le Français Nicolas Dupont-Aignan n'a pas eu tort de déclarer que « les Irlandais aujourd'hui, comme les Français et les Néerlandais en 2005, ne sont pas hostiles à l'Europe ». L'opposition au traité de Lisbonne n'est pas en effet seulement le fait des « souverainistes », hostiles à toute forme de supranationalité. Elle provient aussi de ceux qui ont beaucoup espéré de l'Europe, et qui croient même toujours à la nécessité d'une Europe politiquement unifiée, mais qui constatent que l'Union européenne, présentée comme une solution pendant des décennies, est aujourd'hui devenue un problème.

Ces derniers veulent une Europe qui soit à la fois une puissance autonome et un creuset de culture et de civilisation capable de jouer un rôle de régulation par rapport au processus de globalisation dans un monde resté multipolaire. Ils constatent que l'Union européenne, soumise à une idéologie purement fonctionnaliste, ne s'est dotée d'aucune souveraineté politique, économique ou militaire, qu'elle est incapable de mettre en œuvre une politique indépendante et qu'elle se pose de plus en plus en simple zone de libre-échange alignée sur Washington. Ils veulent une Europe qui soit à l'écoute des peuples et qui les protège. Ils ont une Union européenne sans légitimité démocratique, qui interdit aux peuples de s'exprimer, les rend plus vulnérables et adhère sans aucune esprit critique à un système néolibéral qui les réduit à l'état de marchandises.

Le grand enseignement du vote irlandais est qu'il révèle une fois de plus l'ampleur significative du fossé qui sépare le peuple de la classe politico-médiatique toutes tendances confondues. Comme en France en mai 2005, non seulement le gouvernement de Brian Cowen, mais tous les grands partis de droite et de gauche, ainsi que tous les grands syndicats liés aux partis, s'étaient prononcés en Irlande pour le « oui ». Et pourtant, ce sont les partisans du « non » qui l'ont emporté.

Mais il y a aussi d'autres leçons à en tirer. La première tient dans le constat que le vote d'un petit peuple de quatre millions d'habitants (moins de 1 % de la population européenne) a suffi à bloquer l'imposante machine bruxelloise. Il est vrai que le peuple irlandais a résisté pendant sept siècles à la puissance anglaise ! C'est la métaphore du grain de sable. L'autre leçon, c'est qu'en Irlande voici quelque jours, toujours comme en France en 2005, un « non de droite » n'aurait pas été plus capable de l'emporter à lui seul qu'un « non de gauche ». La

victoire du « non » n'a été rendue possible que par l'addition des refus de droite et des refus de gauche. C'est une consécration supplémentaire des nouveaux clivages transversaux qui tendent aujourd'hui, sur un nombre croissant de problèmes, à se substituer au vieux clivage droite-gauche.

Alain de Benoist

(14 juin 2008)